

Inauguration de la fontaine et de la place du Bicentenaire de la Révolution



On peut se demander pourquoi vouloir inaugurer une fontaine, en un siècle où tout le monde a l'eau courante. Il faudrait alors nous souvenir que tous les villages de France avaient leur fontaine publique et qu'Arçon en possédait sept dont le rôle était majeur dans la vie rurale.

Bien avant que l'eau n'arrive au robinet, la fontaine était en effet l'un des lieux essentiels d'alimentation en eau potable, où la sociabilité se développait inmanquablement. On pourrait dire qu'elle était la première et la plus importante « Association » du village. Les ménagères s'y retrouvaient au moins deux fois par jour, les enfants s'y donnaient rendez-vous et les hommes y menaient boire leur bétail. Plus tard, quand l'eau est arrivée dans les maisons, les ménagères ont cessé de venir « laver leur linge sur la place publique » et la fontaine fut peu à peu délaissée.

A côté de la fontaine, on trouvait souvent le poids public, dont se servaient essentiellement les agriculteurs de notre village. C'est là qu'ils venaient peser leur bétail avant de le conduire à la Boucherie Masson où il était ensuite débité pour la vente et la consommation familiale. Au début du siècle précédent, c'était le garde champêtre de la commune qui était préposé à la pesée. En novembre 1902, le Conseil Municipal lui octroyait la somme de 20 cts pour chaque pesée sollicitée par les villageois, et 30 cts par pesée faite au profit des personnes étrangères à la commune.

Rénover et inaugurer une fontaine communale, réhabiliter l'architecture de notre poids public est donc un acte de mémoire. S'ils ont tous deux perdu leur usage, ils n'en restent pas moins des éléments appréciés de notre patrimoine.





Nous devons à notre ancien maire, Félix Maugain, l'érable et les trois tilleuls plantés sur cette place en l'honneur du bicentenaire de la Révolution Française. De ces quatre plantations, l'érable (dont on dit qu'il symbolise l'indépendance d'esprit) et deux tilleuls seulement ont survécu : un « arbre de la liberté » pour chaque centenaire : c'est ainsi que la logique de Dame Nature soutient parfois nos mémoires. Il était logique, dans la dynamique de réfection rurale, de pérenniser ce souvenir en lui accordant une reconnaissance légitime.



Le projet de réhabiliter notre patrimoine est né dans les paniers de l'ancien Conseil Municipal. Aujourd'hui, notre nouvelle équipe municipale se réjouit d'avoir pu le mettre en œuvre et de le voir enfin réalisé.



Ce lieu, qui devient le cœur du village, retrouve donc une position bien méritée dans l'aménagement de notre bourgade. Il est et restera, nous l'espérons, un lieu de souvenir pour nos anciens et, pour nos plus jeunes, une page d'histoire appelant leur reconnaissance envers ce qui a été accompli avant eux.

